

Compte rendu de la séance du 08 janvier 2020

Total élus en exercice : 41

Total présents : 27

Absents ayant donné pouvoir : 1 Ludovic CHESNEAU a donné pouvoir à Joël LABORIE

Total votants : 28

Absent excusé: 1 BOUSQUET Daniel.

Absents : 15 BARTHELEMY Frédéric, BROS Séverine, CARRIER Stéphane, DANIAS Christian, DUMAS Christine, DUMAS Christophe, GASTON Alain, JULIEN Alain, MARTINEZ Bernard, THEROND Bernard, VASLIN Thierry, VIALA Cédric.

- Proposition de remboursement de l'assurance suite au sinistre du 02 juillet 2019

Validation de la proposition de remboursement de l'assurance suite au sinistre du 2 juillet 2019 (incendie du clocher de l'église de Neuvéglise suite à un impact de foudre). Après les différentes réunions avec l'assurance et l'expert mandaté par celle-ci, le montant total prévisionnel des dégâts et réparations s'élève à 148 583,40€ HT. L'assurance, après remise du mémoire de d'expertise, propose un remboursement total de 135 708,13€. Le reste à charge pour la commune s'élèvera donc à 8,6% du cout des travaux.

Vote : pour : 28 contre :0 abs :0

- Camping municipal de Fontbielle

Recherche d'un gestionnaire pour le camping municipal de Fontbielle, sous la forme d'une Délégation de Service Public ou d'une prestation de service à compter de 2020.

Vote : pour : 28 contre :0 abs :0

- Recherche de financements pour travaux de voirie 2020

Validation du plan de financement proposé en vue de la recherche de subventions publiques pour les travaux d'aménagement de surface et de voirie proposés à la programmation 2020, pour un montant estimé de 566 223€ HT. Les travaux consistent en la réfection de murs de soutènement de voirie d'accès à deux villages et en l'aménagement qualitatif des voiries et espaces publics à Chamberton de Neuvéglise, suite à l'achèvement des chantiers de réseaux secs et humides et de la construction du filtre planté de roseaux.

Vote : pour : 28 contre :0 abs :0

Autres décisions du conseil.

- Autorisation donnée au maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement des budgets (principal et annexe) dans l'attente des votes des prochains budgets 2020.
- Le Conseil municipal approuve l'ensemble des modifications statutaires et les nouveaux statuts du Syndicat Mixte Agence de Gestion et de Développement Informatique (passage de syndicat mixte fermé en Syndicat Mixte Ouvert, modification de l'objet du syndicat), qui est le prestataire des logiciels professionnels de la mairie.
- La collectivité charge le centre de gestion du Cantal de lancer la procédure de mise en concurrence en vue l'arrivée à échéance du contrat groupe d'assurance du personnel communal.

Votes : pour : 28 contre :0 abs :0

- Avis majoritairement favorable sur le projet de Schéma de COhérence Territoriale Est Cantal (SCOT) arrêté le 8 novembre 2019 par le SYTEC.